

Salah Hamouri enfin chez lui

Après sept ans d'emprisonnement, Salah Hamouri, jeune franco palestinien jugé de manière inique par un tribunal militaire israélien pour une « intention » qu'il n'a jamais eue, a été libéré fin novembre 2011. Une délégation du Conseil régional des Pays de la Loire l'a rencontré fin janvier à Jérusalem. Entouré de ses parents et de sa jeune sœur, Salah nous reçoit chaleureusement en remerciant tous ceux qui se sont mobilisés pour sa libération. La voix est calme, posée.

Les droits élémentaires des prisonniers bafoués

Il ne s'étend pas sur ce qu'il a vécu personnellement préférant décrire la situation insupportable dont souffrent certains prisonniers politiques. Ainsi, les 600 prisonniers de Gaza sont privés de tout contact extérieur depuis 2006 ; 62 enfants (de 9 à 18 ans) sont détenus après comparution devant des tribunaux militaires. Leur délit ? Parfois un simple jet de pierre en direction des soldats.

Depuis 2009, Israël a voté une loi dite « loi Shalit » pour réduire ou supprimer le peu d'« avantages » dont disposaient les détenus politiques : réduction des sorties dans la cour, des droits de visite accordés à une seule personne de la famille au premier degré, difficultés pour suivre les études... Seuls les journaux israéliens sont autorisés, le courrier et l'accès à la chaîne de télévision Al Jazeera sont interdits. « C'est notre esprit qui est visé, pas notre corps ».

Les prisonniers s'organisent

Ce durcissement a entraîné une grève de la faim des prisonniers de 22 jours en septem-

bre 2011. La riposte des geôliers a été très dure : confiscation du sel aux grévistes alors qu'il est vital quand on ne s'alimente pas, organisation de barbecue sous les fenêtres des cellules. Cette grève a cependant permis le retour à des conditions de vie un peu moins dures : livres, fin de l'isolement, droit de visite rétabli.

En prison, les militants, regroupés en chambre par parti politique s'organisent pour lire et débattre. Ils organisent une réunion hebdomadaire à partir d'un livre qu'ils ont choisi. Ils élisent des représentants qui sont leurs porte-parole auprès de l'administration pour les questions culturelles ou sanitaires ; « *la vie des prisonniers n'est pas une vie inutile* » ajoute Salah.

Unité nationale et soutien international

Au-delà de la question des prisonniers, Salah évoque la situation politique et l'impact de la solidarité internationale.

« *Israël a réussi dans sa politique de division à créer cinq peuples palestiniens : Cisjordanie, Gaza, réfugiés, Palestiniens vivant en Israël, résidents de Jérusalem-Est. À chacun ses conditions de vie, sa culture : c'est une tentative pour nous mettre "hors de l'Histoire". Mais elle a échoué : le peuple palestinien existe et la réconciliation est un enjeu majeur. Il faut reconstruire l'OLP sur des bases démocratiques. Notre projet d'indépendance ne peut avancer que sur un vrai programme politique qui unifie les efforts du peuple palestinien.*

« *Sur cette route, l'opinion publique internationale a un grand rôle à jouer* » conclut-il. ■

AFPS 44

Maison des Associations
21 allée Baco 44000 Nantes
02 51 72 01 23
afpsnantes@wanadoo.fr
permanences :
lundi 18 h - 20 h

www.afps44.france-palestine.org
www.france-palestine.org

5 000 Palestiniens emprisonnés

La libération des prisonniers politiques est une des conditions fixées par la partie palestinienne pour arriver à un accord avec Israël, parce que chaque famille est concernée.

Si la récente et médiatisée remise en liberté de près de 1 000 Palestiniens contre le soldat Shalit a été saluée comme une victoire, la situation apparaît beaucoup plus contrastée notamment avec de nombreuses nouvelles arrestations, des conditions de détention renforcées et les contraintes fixées aux libérés.

échange de prisonniers : une victoire importante

Au mois d'octobre dernier, le Hamas et Israël procédaient à un échange de prisonniers : le soldat franco-israélien détenu par le Hamas depuis plus de cinq ans était libéré en échange de 1 000 Palestiniens détenus en Israël. La liesse populaire les a accueillis en héros à Gaza et Ramallah.

C'est d'abord une victoire importante pour le Hamas qui a permis la libération de militants de tous bords, souvent incarcérés depuis plus de dix ans.

Ensuite cela a mis sur le devant de

la scène internationale le sort des très nombreux prisonniers politiques palestiniens jugés par des Tribunaux militaires installés en territoires occupés, donc illégaux par nature⁽¹⁾. Il en reste aujourd'hui près de 5 000, dont des femmes et des enfants.

Ces libérations se font souvent dans la douleur, par les multiples entraves à la circulation qu'Israël impose. Palestiniens de Cisjordanie assignés à Gaza et inversement, Palestiniens bannis de Palestine et exilés dans d'autres pays de la

région, incessantes pressions et intimidations sur les libérés. Des députés israéliens veulent durcir les conditions de détention en se référant à celles de Guantanamo, d'autres n'hésitent pas à appeler au meurtre des libérés.

(1) Ils sont par la suite transférés en Israël.

détentions arbitraires

Israël multiplie les arrestations et les détentions administratives arbitraires.

Khader Adnan, en est le symbole après sa grève de la faim de 66 jours : il protestait contre la violence de son arrestation, l'absence de chef d'accusation et une durée d'incarcération indéfinie.

Ce leader du Jihad islamique ne pesait plus que 29 kgs et risquait de mourir à tout moment. Devant la campagne internationale et le risque d'embrassement de la Palestine, Israël pour la première fois a cédé, transformant du même coup Khader Adnan en héros : il pourrait faire des émules...



janvier 2012 : une délégation du Conseil régional rencontre Salah Hamouri à Jérusalem

les prisonniers de la résistance populaire non-violente

Les manifestations hebdomadaires contre le Mur et les colonies, et celles de Jérusalem-Est entraînent une forte répression. Depuis 2003, on dénombre 21 morts dont 10 mineurs et plus de 500 arrestations dont une majorité de moins de 18 ans.

Pour les forces d'occupation, qu'elle soit armée ou non-violente, toute résistance est à réprimer. Dans son livret *Indignez-vous* Stéphane Hessel raconte que cette résistance est qualifiée par Israël de « terrorisme non-violent ». Cela en dit long sur le respect des droits d'expression et de manifestation.

L'État d'Israël qui se targue d'être la première démocratie du Proche-Orient, n'applique pas les Conventions internationales que ce soit celle concernant les droits civiques et politiques, celle contre la torture ou les traitements inhumains, enfin celle relative aux droits de l'enfant. Par exemple, l'arrestation à Ni'lin de deux jeunes manifestants est survenue à la suite de plusieurs semaines de harcèlement et d'intimidation de leurs familles. À la troisième incursion, les soldats ont saccagé leurs maisons.

Concernant les conditions de détention, la prison d'Ofer, située en territoire occupé et qui sert également de tribunal militaire, est composée de tentes entourées de barbelés et d'une clôture électrique. En été, la chaleur y est étouffante, en hiver le froid insupportable.

Tous les prisonniers ne sont pas forcément jugés, certains peuvent rester de nombreux mois, voire des années, en détention administrative sans que l'armée n'ait à justifier les raisons de la détention.

Une des particularités de la résistance populaire non-violente est l'engagement des jeunes âgés de 14 à 16 ans. Leurs nombreuses arrestations

témoignent de la volonté de décourager les leaders de la résistance en raison des risques d'arrestation d'enfants et d'obtention d'« aveux » pouvant servir de charges contre les militants. Leurs conditions de détention ne respectent en rien les droits des enfants (arrestation en pleine nuit par des soldats lourdement armés, pas d'avocat, entraves pendant les déplacements et interrogatoires...).

Pour affirmer notre soutien aux prisonniers, nous pouvons, en plus de l'interpellation des parlementaires, demander aux municipalités engagées auprès de villes et villages palestiniens de nommer « citoyens d'honneur » ces prisonniers, et établir une correspondance avec ces derniers. ■

parlementaires emprisonnés

Aziz Dweik, Président du Parlement palestinien, a été arrêté le 19 janvier dernier, sans aucun motif. Il est le vingt-quatrième parlementaire incarcéré, dont une majorité du Hamas : rapporté à la France ce serait près de 180 parlementaires en prison ! Marwan Barghouti, un des leaders du Fatah, détenu depuis 2002, vient de faire l'objet de mesure punitive supplémentaire dont la mise à l'isolement, pour avoir déclaré que « si Israël retournait aux frontières de 1967, la guerre serait terminée » : propos limpides mais insupportables pour les dirigeants israéliens. Ainsi une nouvelle fois, les hommes et les femmes qui résistent et portent la voix de l'unité palestinienne pour l'application du droit, sont spécialement visés par les forces d'occupation.

vagues d'arrestations à Jenin

Nous avons reçu ce courriel de Marwan Wishahi, un des dirigeants du camp de réfugiés de Jenin avec qui nous avons tissé de solides liens de solidarité depuis de nombreuses années :

« Les forces d'occupation israéliennes ont effectué un raid aérien jeudi 22 décembre dans le camp de réfugiés de Jenin et arrêté neuf personnes, la plupart appartenant au Fatah, selon les sources locales ; elles sont également intervenues tôt le matin en forçant des habitants à quitter leur maison dans le froid, en utilisant des bombes assourdissantes et sous des tirs nourris. »

D'autres sources nous font part également de l'arrestation de plusieurs responsables du Théâtre de la Liberté de Jenin et de menaces contre la personne de Zakaria Zubeidi, ancien responsable des Brigades d'Alaksa amnistié en 2007 par Israël, et dont l'engagement politique passe aujourd'hui par le théâtre avec les enfants du camp.

En arrêtant ces militants du camp, l'armée israélienne cherche à briser systématiquement toute forme de résistance et particulièrement celles qui reçoivent le plus d'échos à l'extérieur des frontières.

le Conseil régional en Palestine

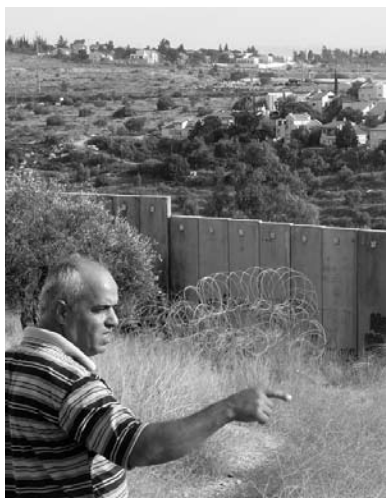
Les Assises de la coopération franco-palestinienne se sont tenues à Hébron du 23 au 25 janvier 2012. La Région y a envoyé une délégation de quatre élus.

À la découverte de la situation

Les élus qui allaient pour la première fois en Palestine souhaitaient prendre des contacts sur le terrain. Ils ont fait appel à deux associations : l'AFPS 44, représentant la Plate-forme et les CEMEA*, pour les accompagner et permettre la rencontre avec nos partenaires. Vallée du Jourdain, Jenin, Naplouse, Abu Dis, Halhul, Hébron, Bethleem : à chaque étape, les échanges ont permis un éclairage sur les différentes formes de l'occupation et de la colonisation israéliennes, mais aussi les nombreuses initiatives palestiniennes comme autant de formes de résistance à soutenir.

Résister pour exister

La création d'une coopérative agricole améliorant le revenu des paysans, la reconstruction des maisons détruites par l'armée israélienne dans la Vallée du Jourdain, les soins aux enfants handicapés, l'organisa-



Ibrahim, responsable du comité de résistance populaire de Ni'lin nous montre le mur qui l'exproprie et la colonie derrière.

tion d'activités éducatives pour la jeunesse... sont des moyens pour renforcer la société et permettre aux Palestiniens de rester sur leur terre.

Ni'lin, proche de Ramallah, encerclé de colonies, a perdu plus de la moitié de son territoire, suite à l'annexion de 1948 et la construction du Mur en 2009. Nous accompagnons les villageois dans leur manifestation hebdomadaire contre le Mur et les colonies. Mais c'est la situation des Palestiniens d'Hébron qui nous a le plus marqués. Nous rencontrons la famille d'Hashem, habitant dans le secteur de la vieille ville occupée par les colons les plus fanatiques. Les quarante familles restées dans ce secteur sont confrontées à leurs violences quotidiennes : attaques des enfants à la sortie de l'école, destruction d'arbres dans les jardins, raisins empoisonnés, habitations saccagées... Le mot d'ordre de la Ligue de Défense Juive qui coordonne ces attaques est signé par des graffitis dans les rues : « Gas the Arabs » : il faut gazer les arabes !

Deux jours d'échanges aux Assises d'Hébron

C'est forts des nombreux témoignages recueillis que les élus vont participer aux Assises avec deux cents représentants des collectivités françaises.

Rezé, jumelée avec Abu Dis a délégué son maire et un adjoint ; Bouguenais, un adjoint et des représentants de l'association de jumelage avec Anabta. De son côté, le Conseil général 44 a mandaté la Vice Présidente chargée de la coopération internationale.

Le ministre français de la Coopération encourage les collectivités à intervenir prioritairement dans

la zone C et à Jérusalem, secteurs aujourd'hui les plus menacés par la progression de la colonisation. De son côté, Claude Nicolet, rappelle que le Réseau de Coopération Décentralisé avec la Palestine, qui regroupe les villes jumelées avec des localités palestiniennes et dont il est le président, soutient auprès du gouvernement français, la demande d'adhésion de la Palestine à l'ONU.

Collectivités et associations peuvent renforcer leurs actions

Elles sont engagées avec des missions différentes mais complémentaires. Bouguenais et Rezé ont mis en place des associations de jumelage, le Conseil général envisage à terme une coopération avec un partenaire palestinien alors que la Région a plutôt opté pour un soutien aux villes et associations qui portent des projets.

A l'AFPS, nous sommes ouverts à toute forme de relation. Constatant que la coopération est davantage portée par les grandes villes, nous pensons qu'il serait souhaitable de développer aussi l'implication de communes ou communautés de communes rurales pour répondre aux demandes de villages palestiniennes aux prises avec la colonisation et qui ont besoin de notre soutien.

L'invitation de l'AFPS à participer à cette délégation témoigne de la confiance qui est accordée par la Région à la Plate-forme des ONG pour la Palestine et à notre association. Nous souhaitons poursuivre dans cette action commune avec les collectivités tout en reconnaissant les rôles spécifiques de chacun. ■

* Association d'éducation populaire et mouvement d'éducation nouvelle

danse la dabkeh

Bader Chrita, animateur sur le quartier de la Petite Sensive à Nantes revient d'un séjour avec des jeunes en Palestine. Il répond à nos questions.

Pourquoi aller en Palestine, comment est née cette idée?

Depuis trois ans, nous accueillons sur le quartier une troupe de jeunes danseurs palestiniens de Dabkeh (danse traditionnelle) originaires de Naplouse en Cisjordanie. Cet échange, en partenariat avec les CEMEA*, a été l'occasion de voir que, dans les quartiers, les jeunes sont au courant de la situation palestinienne. Par contre, ils maîtrisaient mal la signification de mots tel que « colons/occupation », « juif/sioniste », « check point » etc. Après m'être rendu en Palestine en 2010 pour préparer le projet, j'ai pu organiser celui de fin octobre 2011 avec quatre jeunes majeurs du quartier. L'objectif était pour eux d'aller constater la situation de leurs propres yeux mais aussi d'aller à la rencontre d'associations aussi bien israéliennes que palestiniennes.

Comment ce voyage a-t-il été préparé ?

Le projet d'échange avait comme fil rouge une vidéo. Les jeunes ont été filmés avant leurs départs en s'exprimant seul face à la caméra sur la manière dont « ils voyaient la Palestine, comment ils imaginaient les Palestiniens, la situation, le voyage etc. ». Les jeunes ont également fait un micro trottoir dans les rues du Mans et de Nantes avec une seule question posée au passant « Si je vous dis le mot « Palestine » vous pensez à quoi ? ». Un sous-titrage en arabe et un montage ont été faits avant le départ et le film a été projeté sur place dans le « Phoenix Center » au camp de réfugiés de



jeunes Palestiniens à Naplouse

Deishee à Bethleem. Les jeunes palestiniens ont été questionnés par rapport à leurs visions des jeunes en France.

Sur la préparation au départ, nous avons surtout travaillé le passage à l'aéroport car nous étions tous Français, d'origine soit tunisienne soit marocaine.

Financièrement les jeunes ont passé leur BAFA et ils ont travaillé cet été pour financer le voyage.

Quelles conclusions en tirez-vous, comme participant, comme accompagnateur ?

Je pense que ce genre de séjour est très utile à titre d'enrichissement personnel aussi bien pour les Palestiniens que pour les Français. Pour moi la conclusion est simple. Il y a bien un occupant et un occupé. Il y a 20 ans en arrière nous serions allés en Afrique du Sud pour dénoncer l'Apartheid. Aujourd'hui nous allons en Palestine d'abord pour constater mais aussi pour dénoncer les violations des droits fondamentaux des Palestiniens.

Quel évènement vous a semblé le plus marquant en Palestine ?

Nous sommes arrivés à une période où avait eu lieu quelques jours avant la libération de soldats palestiniens. Là-bas c'était la fête et on avait du mal à se rendre compte de l'importance d'un tel évènement lorsqu'on le regarde à la télé en France. Là-bas ils ont tous connu ou connaissent quelqu'un qui a fait ou qui est encore en prison.

Pour nous, la ville qui nous a le plus marqué c'est Hébron. La tension y était palpable. Nous avons constaté ce qu'était la colonisation de l'intérieur. En pleine visite dans une zone colonisée nous avons été la cible de jets de pierres de la part de jeunes colons. On sentait la haine chez ces jeunes. Le mur est également un choc pour les jeunes. Il est violent. Il nous a laissé sans voix. ■

Gaza, on n'oublie pas !

Amjad Al Shawa, le directeur du réseau des ONG de Gaza, est venu à Nantes le 25 janvier à l'invitation de la plate-forme des ONG pour la Palestine, expliquer devant une centaine de personnes, la situation trois ans après la terrible agression israélienne tuant 1 400 habitants, dont une majorité de civils et 300 enfants.

Malgré les manifestations et les indignations dans le monde, les États de la communauté internationale, notamment les occidentaux, n'ont pas pesé pour obliger Israël à lever le blocus. Tout juste à laisser passer quelques denrées, mais pas l'essentiel qui permettrait la reconstruction de Gaza.

Amjad précise que les Gazaouis ont besoin de 100 000 logements, 200 écoles, de nombreux médicaments, des matériaux de constructions. Plus grave encore, ils manquent cruellement d'eau, quelquefois l'accès est d'une heure seulement dans la journée.

Pour les jeunes, la situation est catastrophique, par exemple : 15 000 étudiants terminent leurs études chaque année sans espoir de trouver du travail...

L'Apartheid est en marche en Palestine occupée...

Israël a mis en place un système de divisions avec de nombreuses interdictions selon les lieux d'habitations des Palestiniens : impossible pour un habitant de Gaza de se rendre en Cisjordanie et vice-versa, même pour y rencontrer leur famille. Besoin d'autorisations difficiles à obtenir pour aller à Jérusalem-Est (partie arabe de Jérusalem). Impossible d'aller dans une autre ville de Cisjordanie (leur propre pays) sans se faire contrôler et souvent plusieurs fois. Les plus belles routes de Cisjordanie sont réservées aux colons et militaires.

« La situation d'apartheid est no-
toire lorsque que l'on va en Palestine et ce qui est nouveau, c'est que différentes missions parlementaires viennent de le démontrer. Le tribu-

nal Russel pour la Palestine dit la même chose ».

L'espoir malgré tout...

Pour Amjad, Israël ne veut pas la paix et fait tout pour gagner du temps afin d'expulser méthodiquement les Palestiniens (destructions de maisons à Jérusalem-Est et dans la Vallée du Jourdain). L'occupant cherche à leur prendre le plus de terre possible afin d'empêcher la création d'un État palestinien libre et viable, comme le préconisent pourtant les résolutions de l'ONU. Il le fait avec la complicité des États occidentaux.

Amjad veut cependant conclure par un message d'espoir en remerciant les participants et les nombreux citoyens du monde qui soutiennent les Palestiniens. Il insiste sur leur détermination à résister malgré tout en indiquant que « 50% des Gazaouis sont des jeunes, voilà notre meilleur espoir ». Et puis, un accord a été réalisé entre le Hamas et le Fatah, et une commission est mise en place pour organiser ensemble des élections. ■

Des membres de la famille d'Ali Zaharna se tiennent sur le toit de leur maison endommagée pendant la nuit par une attaque aérienne de l'armée israélienne, blessant trois personnes dont un enfant de un an, dans le quartier de Al Tuffah, à Gaza le 19 février 2012



Anne Paq/Activestills.org

l'eau est aussi une arme

Rapporteur d'une commission parlementaire, le député Jean Glavany s'alarme sur l'accès à l'eau.

Il décrit la ségrégation raciale, religieuse, spatiale et conclut à un apartheid de fait.

Dans cette situation, l'eau apparaît comme un élément particulier du conflit entre Palestiniens et Israéliens, au point qu'elle constitue un des volets des accords d'Oslo. C'est

pourquoi sans règlement politique global, on voit mal comment ce qui est devenu un véritable « conflit de l'eau » pourrait trouver une solution. Or, l'eau est devenue au Moyen-Orient bien plus qu'une ressource : c'est une arme. Pour comprendre la nature de cette « arme » au service de ce « nouvel apartheid », il faut savoir, par exemple, que les 450 000 colons israéliens en Cisjordanie utilisent plus d'eau que 2,3 millions de Palestiniens.

Sachons que :

- la priorité est donnée aux colons en cas de sécheresse en infraction au droit international ;
- le mur construit permet le contrôle de l'accès aux eaux souterraines et empêche les prélèvements palestiniens dans la « zone tampon » pour faciliter l'écoulement vers l'ouest (Israël) ;
- les « puits » forés spontanément par les Palestiniens en Cisjordanie sont systématiquement détruits par l'armée israélienne ;

- à Gaza les réserves d'eau ont été prises pour cible en 2008-2009 par les bombardements.

Les Israéliens refusent toute gestion partagée dans une vision sécuritaire de l'eau et proposent des solutions où ils garderaient la maîtrise de l'eau. Il n'y aura pas de partage de l'eau sans solution politique sur le partage des terres. ■



réserve d'eau asséchée dans la vallée du Jourdain

témoignage : 23 ans après

En novembre 2011, Nathalie et Laurent Guihot - originaires de Blain- ont passé une semaine en Palestine avec l'AFPS. Si pour Nathalie, c'est un premier voyage dont elle revient profondément bouleversée, pour Laurent, c'est un retour 23 ans après : « A l'époque, j'étais parti pour travailler

dans un kibboutz, pour parfaire ma formation agricole. Au cours de ce long séjour, je suis allé jusqu'à Gaza où j'ai découvert le drame des camps de réfugiés. A mon retour, j'ai adhéré à Amnesty International puis à l'AFPS ».

Au sein d'un groupe de quatorze personnes chargées de plusieurs missions dont l'aide médicale, ils ont sillonné la Cisjordanie en rencontrant des responsables de camps et de villages. Nathalie revient très marquée par la situation à Hébron

où une colonie de 400 colons est protégée par 1 500 militaires au milieu de 130 000 Palestiniens. Le centre-ville est devenu quasi désert avec des couloirs réservés aux Juifs. Laurent constate qu'en 23 ans la situation ne s'est pas arrangée mais il a rencontré des habitants qui malgré tout veulent y croire.

Ils sont convaincus de la nécessité et de l'utilité de témoigner. ■

extraits de l'article paru dans Ouest-France du 09/11/2011



Union européenne la voix accablante des consuls

Comme chaque année, les 27 consuls européens ont rendu leur rapport qui est encore plus accablant et alarmiste que les précédents : « si la tendance actuelle se poursuit, cette perspective [de Jérusalem comme capitale des deux États] devient de plus en plus improbable et impraticable ».

Les représentants européens ne se contentent plus de déplorer la situation mais préconisent des mesures, timides, comme le renforcement de la présence de l'OLP à Jérusalem-Est et l'interdiction de la venue en Europe des colons identifiés comme violents. ■

« ...pousser les entreprises françaises à se DÉSENGAGER de leur collaboration à la colonisation »

pressons Orange

France Télécom-Orange a actualisé, il y a presque un an, un partenariat commercial et technique étendu avec Partner Communications, une des quatre sociétés israéliennes de téléphonie mobile. Cette société bénéficie de l'occupation, le nombre d'antennes et d'installations en territoire palestinien occupé progresse. Elle dispose de boutiques « Orange » dans plusieurs colonies. Par cet accord, Partner paie une redevance à FT-Orange.

FT-Orange collabore ainsi avec un acteur de la colonisation : les installations techniques de Partner sont construites de fait sur des terres palestiniennes confisquées. Le droit international est une fois encore bafoué.

De plus, ces sociétés opèrent sur le marché palestinien avec des avantages compétitifs qui ne permettent pas aux opérateurs palestiniens de se développer alors que 60% du territoire est sous contrôle israélien, y compris Jérusalem-Est. Les Palestiniens doivent donc passer par les opérateurs israéliens qui ne versent ni impôts ni redevance à l'Autorité Palestinienne.

France Télécom-Orange participe indirectement « à l'essor » de la colonisation, responsable du sociocide palestinien, du morcellement du territoire.

C'est contraire à la propre Charte de FT-Orange: « Nos valeurs et principes d'action et de comportement

s'inscrivent dans le cadre de principes fondamentaux tels ceux de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme [...]. Nous [...] contribuons à l'essor des collectivités au sein desquelles nous sommes présents. »

Face à la colonisation accélérée, les Consuls généraux des 27 pays de l'UE à Jérusalem-Est préconisent dans leur rapport 2011 d'« empêcher/décourager les transactions financières qui renforcent l'activité de colonisation à Jérusalem-Est lorsque les donneurs d'ordre de telles opérations sont européens. » L'accord FT-Orange Partner est concerné.

Interpellé il y a quelques semaines par l'AFPS, FT-Orange répond qu'il n'est pas possible de rompre cet accord.

Informé de cette collaboration, la dénoncer ! Pousser au Désengagement ! FT-Orange doit rompre cet accord et se retirer des colonies ! En maintenant sa collaboration avec Partner, l'entreprise compromettrait son image, voire son activité économique.

La pétition en ligne permet de réagir, y compris de façon anonyme. Accès sur le site de l'AFPS : france-palestine.org

D'autres modes d'action locale sont mis en œuvre pour faire connaître et dénoncer cette collaboration méconnue, dont un courrier de la Plate-forme des ONG pour la Palestine, envoyé à toutes les agences FT-Orange du département. ■

BULLETIN D'ADHÉSION 2012

Nom Prénom

Adresse

e-mail..... tél.....

Je cotise dans la tranche n° soit €

Chèque à l'ordre de l'AFPS 44

Maison des associations 21, allée Baco 4400 Nantes.

tranche	revenus mensuels	cotisation annuelle
1	- 500 €	10 €
2	500 - 1 000 €	25 €
3	1 000 - 1 500 €	40 €
4	1 500 - 2 000 €	55 €
5	2 000 - 2 500 €	70 €
6	2 500 - 3 000 €	85 €
7	3 000 - 3 500 €	100 €
8	+ 3 500 €	120 €